

02

Maladies neurodégénératives

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Professionnels soignants et non soignants des ESMS, en charge de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives (direction, médecins coordonateurs, infirmier, aide soignant, éducateur, AMP...).

Un binôme par établissement, constitué d'un encadrant (cadre infirmier, Direction...) et d'un professionnel de proximité (Aide soignant(e), ASH, AMP, animateur/trice...) est fortement recommandé.

Durée

4 jours

Organisme de formation

☞ IDEAGE FORMATION

Lieux & dates

☞ Groupe 1

ATTENTION, LES

PRÉINSCRIPTIONS

S'EFFECTUENT UNIQUEMENT

VIA LE LIEN INDIQUÉ DANS

LA PARTIE CONTEXTE :

TOUTE PRÉINSCRIPTION

ENREGISTRÉE SUR CETTE

PLATEFORME NE SERA PAS

PRISE EN COMPTE.

Interlocuteur Opcos Santé

Sabrina DESBORDES

[sabrina.desbordes@opco-](mailto:sabrina.desbordes@opco-sante.fr)[sante.fr](mailto:sabrina.desbordes@opco-sante.fr)

04 72 07 36 81

Interlocuteur OF

Marie MENIA

[marie.menia@ideage-](mailto:marie.menia@ideage-formation.com)[formation.com](mailto:marie.menia@ideage-formation.com)

03 69 61 40 97

Contexte

Lien de préinscription :

<https://forms.gle/p9zyMDhBrS61ugsd9>

En France comme à l'international, les maladies neurodégénératives constituent un défi pour le système de santé et la politique de recherche. Aujourd'hui dans notre pays, plus de 850 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, elles sont plus de 200 000 personnes touchées par la maladie de Parkinson et plus de 100 000 personnes touchées par la sclérose en plaques.

La gravité de l'impact de ces maladies sur la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants impose une forte mobilisation pour les accompagner aux différentes étapes de la maladie, de fournir des réponses adaptées dans l'ensemble du territoire et de coordonner les acteurs de la recherche.

Objectifs

- ☞ **Acquérir ou développer** ses connaissances sur les démences et notamment la maladie d'Alzheimer.
- ☞ **Être en mesure** de mieux communiquer avec les personnes démentes et **mettre en place** un accompagnement adapté qui intègre la famille.
- ☞ **Connaître, savoir repérer et évaluer** les troubles du comportement dans le cadre des maladies neurodégénératives notamment des démences.
- ☞ **Être en mesure** de faire face aux troubles du comportement et **adapter** la prise en soin.
- ☞ **Connaître** les caractéristiques de la maladie de parkinson et de la sclérose en plaques et **être en mesure** de reconnaître les symptômes de ces maladies.
- ☞ **Identifier** les besoins spécifiques en termes d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et des personnes souffrant de sclérose en plaques pour **adapter** la prise en soin au quotidien en intégrant la famille.

Prérequis

Aucun

Contenu

Jour 1

- ☞ Apport de connaissances sur les différentes formes de démences
- ☞ Les principaux troubles cognitifs et symptômes des démences
- ☞ Les 7 stades de la maladie d'Alzheimer
- ☞ La prise en charge de la maladie d'Alzheimer
- ☞ Les principes de l'accompagnement au quotidien des personnes

**Partenariat &
cofinancement****☛ Formation financée par
l'ARS Auvergne Rhône-Alpes**

- ☛ Intégrer les familles dans la prise en charge des personnes

Jour 2

- ☛ Les troubles de l'humeur et du comportement engendrés par les maladies neurodégénératives
- ☛ La démarche de prise en charge des troubles de l'humeur et du comportement
- ☛ Réagir « à chaud » aux différents troubles psychocomportementaux

Jour 3

- ☛ Généralités sur la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques(SEP)
- ☛ Comprendre les symptômes pour mieux accompagner les résidents
- ☛ Caractéristiques de l'évolution de la maladie de Parkinson et de la SEP
- ☛ Les traitements médicamenteux et non médicamenteux
- ☛ Les principes d'accompagnement des personnes souffrant de la maladie de Parkinson et de la SEP

Jour 4

- ☛ Suivi de la mise en œuvre des pratiques professionnelles relatives à la prise en charge des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative et concernant la gestion des troubles psycho-comportementaux
- ☛ Mesurer les changements dans sa pratique professionnelle
- ☛ Élaboration d'un plan d'action individualisé
- ☛ Élaboration d'un plan d'action institutionnel